

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW code 01
et hebdomadaires régionaux

Le ministre Jean Boulet annonce près de 190 000 \$ pour soutenir la formation des artisans en production audiovisuelle

Québec, le 9 février 2021. — Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, annonce l'attribution de 189 405 \$ à l'Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son (AQTIS), section locale 514 AIEST, afin d'analyser les besoins de formation pour les professions liées à la réalisation d'une production audiovisuelle.

L'objectif de cette analyse est de s'assurer que les compétences des professionnels de l'industrie suivent l'évolution des exigences du marché du travail, de la technologie, des produits, des moyens de création et de diffusion. Le projet permettra ainsi de réaliser des plans de formation adaptés aux besoins des travailleurs de l'industrie et couvrira toutes les disciplines que l'on retrouve dans la réalisation d'une production audiovisuelle.

Cette aide financière est accordée dans le cadre du Programme de renforcement collectif des compétences de la main-d'œuvre de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), financé par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO). Les programmes de la CPMT visent à développer une culture de formation continue en entreprise.

Citations :

« Le Québec est reconnu à travers le monde pour sa grande compétence en matière de production audiovisuelle. Pour maintenir à l'avant-garde notre savoir-faire et nos connaissances, nous devons investir dans la formation continue. Dans le contexte actuel, marqué par une main-d'œuvre vieillissante et des pénuries appréhendées, déterminer en amont les priorités et les besoins de formation des travailleurs s'avère être le meilleur scénario pour répondre aux changements technologiques constants et suivre l'évolution de certains métiers. En participant financièrement au projet de l'AQTIS, votre gouvernement souhaite ainsi assurer la pérennité et l'excellence de notre industrie audiovisuelle. »

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie

« C'est une priorité pour votre gouvernement de soutenir les productions télévisuelles et cinématographiques qui nous font rêver et nous font du bien ! L'aide financière annoncée aujourd'hui souligne l'apport précieux des artisans de l'audiovisuel à notre culture québécoise. En assurant le maintien de leur expertise et de leur compétitivité, ce projet contribuera au développement d'un secteur culturel qui nous rend très fiers. Il rehaussera la qualité des productions locales et permettra d'attirer davantage de productions étrangères. »

Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

« La tradition cinématographique et télévisuelle québécoise est mondialement reconnue. Le savoir-faire et la créativité de nos techniciennes et techniciens séduisent tant les producteurs d'ici que ceux d'ailleurs. L'étude des besoins que nous réaliserons grâce à cette subvention permettra à notre main-d'œuvre de demeurer au sommet et de se démarquer au sein d'une industrie extrêmement compétitive. L'exercice permettra également d'attirer et de former la relève pour assurer la pérennité de notre secteur. Notre organisation reçoit cette subvention avec beaucoup de reconnaissance. »

Christian Lemay, président AQTIS, section locale 514 AIEST

Faits saillants :

- En 2019-2020, le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre a permis de soutenir plus de 1 110 projets visant à répondre à des besoins en matière de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre actuelle et future. Les subventions accordées pour la période visée ont représenté un investissement de 66,2 millions de dollars.
- La CPMT est une instance de concertation nationale réunissant les dirigeants représentant les entreprises, la main-d'œuvre, les organismes communautaires actifs dans le domaine de l'employabilité, le milieu de l'enseignement et les ministères à vocation économique et sociale.
- La réalisation d'une production audiovisuelle regroupe 17 disciplines, soit la caméra, la coiffure, la continuité, les costumes, l'éclairage, les effets spéciaux, les lieux de tournage, la logistique, les machinistes, le maquillage, le montage, la postproduction, la réalisation, la régie télévisuelle, la scénographie-décors, le son et le transport.
- L'AQTIS, section locale 514 AIEST (Alliance Internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes), représente quelque 7 000 travailleurs dans plus de 200 fonctions liées à la réalisation d'une production audiovisuelle. Ils sont engagés par environ 400 employeurs et producteurs responsables de plus de 1 280 productions par année.
- L'industrie audiovisuelle est appelée à croître au cours des prochaines années en raison notamment de l'arrivée de nouveaux producteurs ainsi que de la diversification des plateformes de diffusion des contenus produits.

Pour en savoir plus sur les activités du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, suivez-le sur les médias sociaux :

 facebook.com/TravailEmploiSolidaritésocialeQuébec

 twitter.com/Gouv_MTESS

 linkedin.com/company/ministere-travail-emploi-solidarite-sociale-quebec

Sources :

Maude Méthot-Faniel
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Travail,
de l'Emploi et de la Solidarité sociale
et ministre responsable de la région
de la Mauricie
Tél. : 438 526-8750

Louis-Julien Dufresne
Attaché de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : 514 560-0244

Marie-Josée Rivard
Directrice des communications
de l'AQTIS section locale 514 AIEST
Tél. : 514 773-3351

Renseignements :

Relations avec les médias
Direction générale
des communications
Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Solidarité sociale
Tél. : 418 643-9796